

## CHRONIQUE -- KRONIEK

---

### 1. MEMOIRES ET HISTOIRE -- GESCHIEDENIS EN "MEMOIRES"

R. KEYES, *Un règne brisé. Léopold III, 1901-1941*, Gembloux, Duculot, 1985, ann., cart., ill., ind., 576 p.

par

A. DANTOING

Assistant au Centre de recherches et d'études historiques  
de la Seconde Guerre mondiale

---

Dans la nuit de la St Georges 1918, une flotille britannique commandée par le vice-amiral Roger Keyes, récemment promu au commandement de la Patrouille de Douvres, apporta une importante contribution à la victoire finale en embouteillant le port puissamment défendu de Zeebruges et en y coincant ainsi les navires de guerre et sous-marins allemands qui y mouillaient et s'en élançaient à l'attaque des convois alliés. Fait Lord Keyes of Zeebrugge pour son rôle dans l'opération du 28 avril 1918, l'amiral anglais noua au cours de la dernière année de la Grande Guerre, avec notre famille royale, des liens d'amitié qui ne firent que se renforcer au fil du temps. De leur première rencontre, le 1er janvier 1918, à la fin de la guerre, le roi Albert, la reine Elisabeth et l'amiral Keyes demeurèrent en étroites relations tandis que les avions et navires de la Patrouille de Douvres soutenaient activement une armée belge qui, quant à elle, couvrait la gauche du front allié sur les côtes de la Manche. En novembre 1918, Lord Keyes chevauchait aux côtés des souverains belges lors de leur entrée triomphale à Bruges. Il reporterait plus tard sur Léopold III une estime et un attachement auxquels les événements de 1940 donnèrent amplement l'occasion de se manifester.

Nommé par Churchill officier spécial de liaison du gouvernement britannique auprès du Grand Quartier Général belge, le héros de Zeebruges rejoignit Léopold III le 11 mai 1940 au Fort de Breendonk.

A partir de ce moment et jusqu'au terme de la campagne des 18 jours, il demeura en contact étroit avec le roi et partagea ses graves et quotidiennes préoccupations.

Du déroulement des opérations militaires tel qu'il l'avait vécu, Keyes fit un compte rendu minutieux pour le rapport officiel établi à l'intention de son gouvernement. Il narra également son expérience, au jour le jour, dans des lettres qu'il fit parvenir à sa femme. Il était donc bien armé pour réfuter les calomnies qui fleurirent en France et en Grande-Bretagne à la suite du fameux discours dans lequel, le 28 mai, Paul Reynaud avait proféré à l'encontre de Léopold III — qui avait capitulé "sans condition, en rase campagne" (1), "sans prévenir ses camarades de combat français et anglais" —, les accusations de félonie et de trahison (2). Le même jour, un autre discours, du Premier ministre belge avait implicitement confirmé ces accusations.

Dans ses *Pages d'Histoire*, publiées en 1947, Hubert Pierlot prétend que son allocution du 28 mai 1940 visait seulement l'ouverture de négociations politiques avec l'ennemi mais ne reprenait pas les accusations de Reynaud en s'abstenant de dénoncer une trahison militaire et de reprocher à Léopold d'avoir capitulé sans prévenir les Alliés. Selon Pierlot, cette nuance ne fut pas perçue à l'époque, dans la flambée des passions suscitées par les événements : "Mon discours a été écouté et compris à travers les paroles et l'accent de M. Reynaud. Il n'y a pas si longtemps qu'un de nos compatriotes s'écriait : 'J'ai entendu votre discours, vous avez traité le Roi de traître et de félon. Je me souviens de ces mots !' Et, en effet, ces mots que je n'ai jamais prononcés, il croit les entendre encore. Je n'ai pas entrepris de le détromper. Je n'y parviendrais pas, persuadé qu'il est de l'exactitude de ce qu'il affirme" (3).

Le moins que l'on puisse dire est que l'amalgame effectué à l'époque est compréhensible. En déclarant que "la faute" du roi ne pouvait être imputée à la nation toute entière, Pierlot avait introduit dans son propos une appréciation d'ordre moral d'autant plus suscep-

(1) En termes de déontologie militaire, la capitulation en rase campagne est infamante. En l'occurrence, l'expression était techniquement inadéquate, la situation de l'armée belge acculée dans la Poche des Flandres étant comparable à celle d'une armée assiégée.

(2) "Ces mots mêmes ne sont pas employés, mais le sens y est", cfr. J. STEN-GERS, *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940*, Gembloux, Duculot, 1980, p. 48.

(3) H. PIERLOT, "Pages d'Histoire. IX. Le 28 mai 1940", *Le Soir*, 16.VII.1947.

tible d'apparaître comme l'écho des accusations de Reynaud qu'il ajoutait que l'armée belge n'avait pas mérité le sort qui lui était fait (4).

Rentré à Londres après la capitulation belge, Keyes fut indigné d'entendre les attaques dont Léopold III y était l'objet. Dès ce moment, et jusqu'à la fin de sa vie, il lutta pour défendre l'honneur du souverain. Par raison d'Etat — l'armée belge et son chef étaient pour les Alliés le bouc émissaire idéal de la défaite —, Churchill, qui dans son discours du 4 juin à la Chambre des Communes s'était montré beaucoup plus nuancé que son homologue français, ne voulut point démentir les accusations de Reynaud et tenta de contraindre l'amiral au silence. Ce dernier réussit néanmoins à faire éclater la vérité, en 1941, à l'issue du retentissant procès qui l'avait opposé au *Daily Mirror*. A sa mort, en 1945, les accusations de Reynaud et les calomnies qu'elles avaient suscitées avaient cependant fait le tour du monde. Le fils de l'amiral, lui-même officier de marine, démissionna alors de la *Royal Navy*, pour se consacrer à la poursuite de l'entreprise de réhabilitation entamée par son père.

Le résultat de cette oeuvre de piété filiale est l'ouvrage sous recension, premier tome, publié en anglais en 1984 sous le titre *Outrageous Fortune*, d'un livre qui en compte deux. De ce premier tome, la date de naissance du roi Léopold constitue le *terminus a quo* et celle du procès gagné par Lord Keyes contre le *Daily Mirror*, le *terminus ad quem*. L'auteur a disposé des carnets et papiers de son père et des souvenirs, rapports et mémoires inédits du général de brigade George Davy, qui fut, à partir du 17 mai 1940, chef de la Mission britannique de liaison au GQG belge. Il a, nous dit-il, complété cette documentation "en se basant sur des documents irréfutables et sur le témoignage de tous ceux qui furent concernés par ces événements". Nous verrons ce qu'il faut en penser.

Retenons dès à présent que, s'il accorda à Roger Keyes "son entière collaboration" durant les trois semaines qu'il passa à Laeken en 1953, "répondant avec une totale franchise" à ses "innombrables questions" et lui "confiant les souvenirs personnels de chacune des étapes de sa vie", peu avant sa mort, le 25 septembre 1983, Léopold III déclina l'invitation à lire un manuscrit que l'auteur lui avait communiqué afin de "recueillir ses commentaires sur l'ensemble". Roger Keyes explique que le roi voulut éviter ainsi de l'influencer. Pour notre part, nous nous félicitons de ce que le Souverain ait, en tout cas, évité ainsi d'être entraîné à cautionner de quelque manière

(4) Cfr texte du discours de Pierlot dans *Contribution à l'étude de la Question royale. Evénements-Documents*, Bruxelles, s.d., t. I, p. 148.

un livre dont notre analyse se propose de souligner la faible valeur historique globale.

L'ouvrage de Roger Keyes, nous l'avons dit, est une oeuvre de piété filiale. Dans la mesure où Léopold III reporta sur le fils l'amitié qu'il vouait au père, c'est aussi, comme l'a fort bien écrit un commentateur (5), le livre d'un ami sur un ami. A cet égard, l'entreprise, désintéressée, est sympathique. Malheureusement, Roger Keyes ne s'est pas contenté de réfuter les calomnies dont le roi fut victime après le 28 mai 1940, en France et en Angleterre. Aux termes d'un slogan diffusé à grand renfort de publicité, son livre prétend rétablir enfin la vérité sur un règne et le conflit qui le déchira. Cette prétention est injustifiée car, lorsque l'on poursuit un aussi ambitieux projet, il ne suffit pas de reprendre les thèses et arguments d'un des camps que les événements mirent aux prises, d'en chercher la confirmation dans les sources, de la trouver parfois... en sollicitant les textes, de déclarer ensuite que l'on s'est fondé sur une documentation et des témoignages "irréfutables"; tout cela, après avoir superbement ignoré les plus récents et les plus sûrs acquis de notre historiographie sur les questions traitées. C'est là, précisément, ce que fait Roger Keyes dont le livre comporte plus de cinq cents notes mais ne se réfère que quatre ou cinq fois, sur des points de détail, à l'ouvrage fondamental de Jean Stengers. Quant à l'ouvrage tout aussi fondamental d'Albert De Jonghe (6), publié en 1972, non encore réfuté totalement ou partiellement à ce jour (7) et considéré par tous les spécialistes comme le premier travail scientifique écrit sur la Question Royale, il est purement et simplement passé sous silence (8).

Tout n'est certes pas à rejeter dans le livre de Roger Keyes. Ainsi, il consacre à la politique d'indépendance armée et puis de neutralité de la Belgique avant 1940 des pages dont nous ne dirons pas qu'elles révolutionnent les connaissances, mais qui dénotent, chez cet Anglais, une juste perception des motivations de la politique en question et des préoccupations de ceux qui la mirent en oeuvre.

La position internationale de la Belgique, qui avait abandonné en 1919 le statut de neutralité garantie et obligatoire qui était le sien

(5) Cfr A. DE BRUYNE, "De Waarheid over Leopold III?", *'t Pallieterke*, 5 septembre 1985.

(6) *Hitler en het politieke lot van België (1940-1944). t. I : Koningskwestie en bezettingsregime van de kapitulatie tot Berchtesgaden (28 mei-19 november 1940)*, Kapellen, De Nederlandsche Boekhandel, 1972.

(7) Cet ouvrage a été, pour la cause, réédité sans aucun changement en 1982. Cfr, à ce propos, notre recension dans *Bulletin du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale*, no. 12, 1982, p. 64.

(8) Un très long et très utile résumé en langue française en fut cependant donné par Léon Papeleux dans *La Vie Wallonne*, t. XLXI, 1972, pp. 311-325.

depuis 1830, avait été réglée depuis 1925 par le Pacte de Locarno aux termes duquel l'inviolabilité des frontières belgo-allemandes et franco-allemandes était garantie par les pays concernés en même temps que par la Grande-Bretagne et l'Italie. Les cinq puissances parties au traité s'étaient engagées à maintenir la paix et à s'unir contre celle d'entre elles qui romprait le pacte, ainsi qu'à ne rien modifier au statut de démilitarisation de la Rhénanie imposé par le traité de Versailles et qui constituait pour la Belgique et la France la principale garantie contre une nouvelle agression allemande. Notre pays ne s'était jamais senti à l'aise en compagnie des grandes puissances de Locarno dont les clauses de réciprocité exigeaient qu'il apporte une aide militaire à la France ou à l'Allemagne dans le cas où l'une de celles-ci subirait une attaque non provoquée. Or, le risque pour la Belgique d'être entraînée dans un conflit où ses intérêts vitaux ne seraient pas engagés s'accrut encore après qu'en mai 1935, la France eut conclu des pactes avec la Tchécoslovaquie et l'Union Soviétique, en plus de celui déjà signé avec la Pologne. Lorsqu'en mars 1936, le coup de force d'Hitler en Rhénanie laissa la France et la Grande-Bretagne sans réactions, il apparut en outre que ce risque n'était même plus compensé par les garanties reçues de deux puissances dont la faiblesse et l'irrésolution avaient détruit la crédibilité. C'est à juste titre que Keyes souligne le rôle déterminant de cette constatation dans le changement d'orientation de notre politique extérieure à partir de 1936 (9), la Belgique cherchant désormais les conditions de sa sécurité dans le renforcement de son état militaire. Mais, ce renforcement, l'opinion publique belge ne l'accepterait que si elle avait l'assurance que l'armée ne servirait qu'à la défense du royaume. Tous les efforts de notre diplomatie tendirent dès lors à convaincre la Grande-Bretagne et la France de libérer notre pays de ses engage-

(9) Lors de la réoccupation de la Rhénanie, la Belgique fut la seule puissance signataire de Locarno à promettre à la France une assistance immédiate si elle réagissait militairement, comme elle en avait le droit aux termes du traité et comme elle aurait encore pu le faire aisément et à peu de frais à ce moment. Il n'est donc pas étonnant que dans un passage de son discours d'octobre 1936, Léopold III ait réaffirmé sa volonté de ne pas se laisser entraîner dans une guerre résultant de pactes signés avec des pays dont la faiblesse et l'instabilité en tant qu'alliés et que garants avaient été suffisamment démontrées. A cet égard, le roi aurait tenu à Keyes (Cfr p. 86), en 1950, les propos suivants : "Nous n'aurions pas hésité à nous placer nous-mêmes sous votre protection si la Grande-Bretagne avait eu une politique ferme et un chef de la trempe de Winston Churchill. Mais malheureusement, les partisans de l'apaisement étaient au pouvoir et votre pays semblait avoir perdu son leadership dans le monde".

ments envers elles et de lui reconnaître le statut d'indépendance armée. Ce fut chose faite lorsque, le 24 avril 1937, une déclaration franco-britannique libéra la Belgique des obligations de Locarno tout en maintenant les garanties qu'elle en retirait, et ratifia ainsi la politique formulée en octobre de l'année précédente par Léopold III.

Keyes écrit que les résultats de ce discours royal furent remarquables. De fait, il rallia la majorité de la nation à la nouvelle politique et lui fit accepter les sacrifices exigés par un programme de réarmement dont le coût était énorme par rapport aux ressources du pays. Notre auteur cite des chiffres éloquentes quant à l'ampleur de cet effort militaire. En septembre 1939, 24% du budget étaient consacrés à la défense et, à la même date, la Belgique avait 650.000 hommes sous les drapeaux, contre 152.000 hommes que la Grande-Bretagne déploya en France au cours de ce même hiver.

A propos des événements militaires de 1940, l'une des préoccupations essentielles de Roger Keyes est de démontrer que Léopold III a dûment averti les Franco-Britanniques de sa décision de capituler et que si les responsables militaires alliés ont connu tardivement la décision belge, ce fut à cause de la désorganisation de leurs communications.

Nous touchons là à l'un des aspects les plus controversés de l'histoire de mai 1940.

Comme nous l'avons rappelé, dans son discours du 28, Reynaud avait affirmé que le roi des Belges avait capitulé "sans prévenir ses camarades de combat français et anglais". Churchill, pour sa part, s'était montré plus nuancé dans son discours du 4 juin à la Chambre des Communes et avait parlé d'une décision prise sans consultation préalable et notifiée "avec le préavis le plus bref que l'on puisse concevoir" (10). Jean Stengers, qui s'est penché sur la question, a distingué les avertissements d'ordre général et l'annonce précise de la cessation du combat.

En ce qui concerne les premiers, il a conclu, comme Keyes, que notre commandement avait bien signalé à celles des autorités militaires françaises et anglaises qu'il pouvait toucher la situation désespérée de l'armée belge, mais que ces informations n'atteignirent pas toujours leurs destination en raison de la désorganisation des communications et de l'incohérence des liaisons entre les différents échelons militaires du côté allié. Stengers ajoute cependant, et à juste titre, que la forme même de ces avertissements ne fut pas toujours suffisamment claire, particulièrement en ce qui concerne les avertissements donnés aux Français : "Donnons-en un exemple. Le 27 mai,

(10) J. STENGERS, *op.cit.*, p. 29.

à 3 heures de l'après-midi, le général Champon, chef de la mission militaire française auprès de l'armée belge, et le général Koeltz, envoyé personnel du général Weygand — le généralissime — rencontrent Michiels et Van Overstraeten. Le général Van Overstraeten, après que l'on ait analysé la situation et échangé quelques reproches, dit à ses interlocuteurs français : 'Il arrive un moment où la corde est tellement tendue qu'elle se casse'. C'est, dans son esprit, une allusion à la cessation éventuelle des combats. Mais Champon et Koeltz comprennent tout autre chose; ils croient que ces paroles signifiaient que l'armée belge va être obligée de battre en retraite vers l'ouest, 'ce qui', dit Koeltz, 'aurait répondu aux intentions du général Weygand puisque celui-ci avait demandé, dans une réunion antérieure, que l'armée belge se repliât vers le cours de l'Yser.' On conçoit que le général Koeltz ait été surpris lorsque, exactement trois heures plus tard, à 6 heures, à Dunkerque, il apprit que l'armée belge allait se rendre" (11).

Quant au second aspect de la question : l'annonce précise de la fin des combats, Stengers estime qu'elle fut tardive. En réalité, la décision de cesser la lutte et d'envoyer un parlementaire auprès des Allemands fut prise par le roi au terme d'une entrevue avec les généraux Michiels et Van Overstraeten le 27 mai vers 16 heures, et communiquée aux missions militaires alliées avant le départ du parlementaire vers 17 heures (12). Il était difficile d'être plus rapide dans la communication aux Alliés et, en tout cas, on ne voit pas comment la décision aurait pu être communiquée avant d'être prise. Il reste qu'il n'y eut pas concertation préalable, ce qui ne laissait que peu de temps aux Alliés pour aviser aux mesures à prendre. Or, la capitulation belge créait dans leur dispositif, entre Ypres et la mer une brèche d'une quarantaine de kilomètres. Elle ne fut colmatée que de justesse. Les propos de Churchill n'étaient donc pas mensongers et l'indignation de Roger Keyes devant son refus de les rétracter est injustifiée. Français et Anglais furent bel et bien placés devant un fait accompli.

A cela, reprenant d'ailleurs une thèse qui fut celle d'autres défenseurs de Léopold III avant lui, Roger Keyes oppose qu'en prolongeant la résistance de son armée de trente-six heures après que les Britanniques eussent commencé leur évacuation, le roi a empêché les forces allemandes de couper le Corps Expéditionnaire de la côte et rendu possible le miracle de Dunkerque. Il est vrai que, si la résistance belge sur la Lys du 24 au 28 mai à l'aube ne fut pas le seul facteur

(11) J. STENGERS, *op.cit.*, p. 30.

(12) Voir à ce propos R. VAN OVERSTRAETEN, *Au Service de la Belgique. t. I : Dans l'état*, Paris, Pion, 1960, pp. 340 et s.

du succès de l'opération *Dynamo* (13), elle y a certainement contribué et il n'est pas douteux que, si l'armée eût capitulé le 25 mai, les forces franco-britanniques du Nord eussent été détruites. Cela dit, il reste que, le 28, Léopold III ne se soucia que du sort de son armée et ne se préoccupa nullement des conséquences de sa décision sur la situation des forces alliées.

Mais le comportement des Britanniques ne fut pas différent. Leur décision de réembarquer fut, elle aussi, une décision unilatérale. Prise le 25 mai, elle ne fut communiquée aux Belges et aux Français que le 27, le gouvernement de Londres ayant d'abord prescrit à Gort de ne point parler à ses alliés des instructions relatives à l'évacuation du Corps Expéditionnaire. Roger Keyes a le mérite de mettre en évidence cet aspect peu connu d'une réalité qui est, en fin de compte, celle d'une coalition en pleine déconfiture et dont chaque membre eut d'abord le souci de retirer son épingle du jeu aux moindres frais. La question de savoir si Léopold III a sauvé le Corps Expéditionnaire britannique ou s'il l'a mis en danger n'est, en fin de compte, qu'une fausse question à laquelle on peut répondre indifféremment par l'affirmative ou par la négative selon que l'on considère la résistance de l'armée belge après le 24 mai ou sa capitulation, le 28. La nature même, polémique, du débat le condamne à n'être jamais tranché. Les pages que Keyes y consacre n'en constituent pas moins le meilleur de son livre. Y aurait-il borné son propos, il n'aurait qu'ajouté, à l'aide d'une abondante documentation personnelle, un certain nombre d'éléments pertinents à la controverse. Malheureusement, il a cru pouvoir entreprendre l'histoire d'"Un règne brisé". Le caractère polémique de sa problématique et une ignorance confondante du contexte belge l'ont alors conduit à doubler d'une petite catastrophe historiographique le drame historique qu'il entendait retracer. "La vérité enfin rétablie" par Lord Keyes fourmille d'erreurs au point qu'il ne peut être question d'en établir le relevé exhaustif.

(13) H. BERNARD, *Panorama d'une défaite. Bataille de Belgique-Dunkerque. 10mai-4 juin 1940*, Paris-Gembloux, Duculot, 1984, p. 154, en cite sept autres : "La contre-attaque britannique du 21 mai à Arras; la *Vertrauenkrise* au sein du Haut Commandement allemand et le véritable désordre qui en résulta pendant plusieurs jours; la promesse non tenue de Goering quant au rôle décisif de la *Luftwaffe*; la décision de Lord Gort d'occuper le canal de Commines à Ypres, puis l'Yser; la résistance également valeureuse des forces françaises encerclées dans la région de Lille; enfin, ce qui s'est passé à Dunkerque même, l'organisation et la défense du périmètre, l'organisation efficace des évacuations rendues possibles par la maîtrise de la mer et la préservation du ciel".

Nous n'en épinglerons donc que quelques unes en commençant par faire une sort à deux perles :

- Le cri de "Vive la République" lancé le 11 août 1950, lors de la prestation de serment du Prince Royal, par Julien Lahaut, est un incident tristement célèbre — en raison de ses conséquences probables (14) — de notre histoire récente. Nombre de lecteurs belges du "règne brisé" auront donc sursauté, comme nous, en lisant à la p. 43 qu'il se situe en février 1934, lors de la prestation de serment de Léopold III !

- De même, à la p. 87, nous apprenons que l'une des causes du déclin du mouvement rexiste dans l'immédiat avant-guerre fut la direction active du pays par le roi qui, précise-t-on, "asséna un coup décisif à Degrelle et à son mouvement dans un discours, les accusant de saboter leur pays". On aimerait savoir où Keyes a été pêché la matière de cette affirmation saugrenue. De toute évidence, elle ne procède pas d'une confusion avec la déclaration du Cardinal Van Roey d'avril 1937 puisque, quelques lignes plus loin, notre auteur récidive et écrit : "Le succès des communistes, qui obtinrent neuf sièges aux élections de mai (1936) inquiéta le public belge et aurait bien pu favoriser Degrelle, s'il n'y avait eu quatre éléments nouveaux. Le premier fut la condamnation publique des rexistes par le roi; le deuxième, la révélation que Degrelle avait rendu une visite secrète à Hitler, le troisième, la vigueur du Parti catholique reconstitué; et le quatrième, une condamnation sans équivoque du mouvement par le Cardinal Van Roey, primat de Belgique".

Certes, dans un discours prononcé en novembre 1936, à l'occasion du Centenaire de la loi provinciale (15), Léopold III avait souligné que la Belgique ne possédait pas "un climat politique propre aux transformations violentes" et que "les adaptations constantes" qui s'imposaient étaient possibles "dans le cadre de nos institutions fondamentales et sous l'égide de nos libertés civiles et politiques". Mais, dans le même discours, le roi estimait également qu'il ne fallait pas s'étonner "si, dans la jeunesse, notamment, les idées s'extériorisent avec éclat". Il fallait surtout y voir "le désir de s'intéresser à la chose publique, et d'y insuffler un air nouveau". Il était "souhaitable" que les nouvelles générations eussent cette préoccupation. Il est difficile de voir dans cette allocution, qui respectait d'ailleurs scrupuleusement la règle imposant au roi de demeurer en dehors et au-dessus des partis, un discours accusant les rexistes de saboter le

(14) Cfr R. VAN DOORSLAER et E. VERHOEYEN, *De moord op Lahaut. Het communisme als binnenlandse vijand*, Louvain, Kritak, 1985.

(15) *Contribution...*, t. 1, pp. 45-46.

pays et ce, d'autant plus que le souverain estimait que les "courants extérieurs... en approchant de nos foyers, évoluent vers le calme et la paix".

Comme d'autres avant lui, Roger Keyes souligne l'influence de l'exemple d'Albert Ier sur le comportement de son fils. Mais cette très exacte constatation n'a en rien influencé l'évocation du "règne brisé".

De son père, Léopold III avait, en effet, hérité d'une légende et d'une tradition dynastique radicalement opposées. Née au lendemain de la Grande Guerre, la légende était celle du "roi chevalier" qui, de 1914 à 1918, avait refusé d'envisager toute tractation, quelle qu'elle fût, avec l'envahisseur. En réalité, loin d'être un jusqu'au boutiste et pénétré du sentiment que les intérêts de la Belgique ne se confondaient pas nécessairement et toujours avec ceux des Alliés, Albert Ier tenta à plusieurs reprises au cours de la guerre, de créer les conditions d'une négociation. Toutes ses tentatives échouèrent et après la Victoire, on ne retint donc que la légende. Mais en lui succédant sur le trône, Léopold III eut le souci de demeurer fidèle à ce qu'il savait avoir été la pensée de son père.

C'est dans la ligne de cette fidélité que se situent le discours d'octobre 1936 recommandant une politique étrangère d'indépendance, le soin avec lequel le roi veilla à l'application de la neutralité après septembre 1939 et sa décision de rester au pays après la capitulation de mai 1940 malgré les objurgations des ministres qui l'engageaient à les suivre à l'étranger pour y poursuivre la guerre.

En prenant cette décision, le roi agissait, certes, en tant que chef d'armée à qui l'honneur interdit d'abandonner ses troupes, mais aussi en tant que chef d'état convaincu, à ce moment, du caractère définitif de la victoire allemande, au moins sur le continent européen, et soucieux d'en tirer, au moindre mal pour la Belgique, les conséquences politiques (16).

Assigné à résidence au château de Laeken et prisonnier de guerre, Léopold III observera officiellement, jusqu'à sa déportation en Allemagne en juin 1944, une attitude d'abstention politique. Officieusement néanmoins, il n'en eut pas moins une politique, la "politique de Laeken", fondée sur l'idée que notre résistance militaire jusqu'au 28 mai 1940 constituait l'accomplissement loyal de nos obligations à l'égard des puissances appelées à notre secours le 10 mai, que la

(16) Ne point partir était, selon lui, "la seule chance d'assurer le maintien de l'indépendance de la Belgique et la continuation de la dynastie". Cfr son propre compte rendu de l'entrevue de Wynendaele du 25 mai dans *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949*, s.d., p. 99.

guerre s'était donc terminée en fait pour nous avec la capitulation de l'armée, et *motivée* par la préoccupation de préparer, en cas de victoire allemande ou de paix de compromis, les conditions d'une survie de la Belgique. Jean Stengers a bien montré que cette politique s'opposait radicalement à celle du gouvernement Pierlot qui, après une défaillance au cours de l'été de 1940, poursuivit la lutte à Londres en liant l'avenir du pays au triomphe final et total de la cause anglaise puis alliée.

Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique de Laeken se manifesta notamment par la fameuse entrevue de Léopold III avec Hitler à Berchtesgaden, à la demande du roi (17), au cours de laquelle ce dernier tenta, certes, d'obtenir la libération des prisonniers de guerre et une amélioration du ravitaillement, mais aborda aussi la question de l'avenir politique de la Belgique en demandant au *Führer* des garanties à cet égard.

A l'intérieur du pays occupé, Laeken cautionna une politique de présence tendant à réduire autant que possible les privations et les souffrances des citoyens, à maintenir l'ossature de la nation pour la mettre en mesure d'affronter toutes les éventualités, à envisager même, dans une certaine mesure, l'intégration politique, sociale et économique future de la Belgique dans une Europe dominée par l'Allemagne.

Au début de mai 1945, Léopold III fut libéré par les Américains. Pour des raisons qui sont encore très mal connues, il ne rentra pas immédiatement en Belgique. Il ne devait le faire qu'en 1950, après cinq années de polémiques passionnées à propos de son attitude sous l'occupation, entre ceux qui le traitaient de "premier des inciviques" et ceux qui en faisaient le "premier des résistants".

Les deux formules étaient d'une égale absurdité.

Si, avant comme après la capitulation de mai 1940, Léopold III n'eut en vue que le bien du pays dont il avait juré, à son avènement, d'assurer la sauvegarde et l'intégrité, il est tout aussi certain qu'il n'a pas cru que le meilleur, et moins encore le seul, moyen de sauver la Belgique fut la résistance armée, en liaison avec le gouvernement de Londres.

On pourrait indéfiniment conjecturer sur l'opportunité politique de l'expression de cette vérité dans l'atmosphère nécessairement et légitimement très manichéenne de 1944-1945. L'histoire ne s'écrit pas avec des si et, en l'occurrence, elle ne peut que constater que cela ne fut pas dit, que Jacques Pirenne, nommé secrétaire du roi le 8 août 1945, conduisit sa défense en la fondant sur le pieux men-

(17) Sur Berchtesgaden et ses prodromes, cfr A. DE JONGHE, *op.cit.*, pp. 236-312.

songe du premier des résistants et que Léopold III perdit quand même son trône. Cependant, si l'on assista ainsi au singulier spectacle d'un historien professionnel faussant un fait historique auquel il participait (18), il faut tenir compte de ce que l'historien en question menait une bataille politique sur le terrain de passions exacerbées. Ce n'est plus le cas de Roger Keyes qui prétend faire oeuvre historique mais, en fait, quarante ans après, ne fait que reprendre les thèses polémiques de Pirenne (19) en faisant litière des acquis de la recherche historique publiés dans l'intervalle.

Caractéristiques sont, à cet égard, la présentation par Keyes des comportements de Léopold III et du gouvernement Pierlot après la capitulation de mai 1940, et la manière dont il minimise le rôle joué par Henri De Man auprès du roi à ce moment.

Ainsi, à la p. 356, Keyes écrit que si "la plupart des auteurs ont critiqué Léopold pour 'son comportement anticonstitutionnel' en n'accédant pas aux demandes de ses ministres de quitter le pays avec eux, ils ignorent qu'il n'eut pas d'autre comportement lorsque, après la chute de la France, ces mêmes ministres essayèrent désespérément de pactiser avec les Allemands victorieux dans l'espoir de pouvoir convaincre l'ennemi — et leur roi — d'accepter qu'ils reconstituent leur gouvernement en Belgique occupée".

Il est vrai que les historiens qui ont traité ces questions se sont bien gardés d'écrire que les ministres avaient voulu reconstituer leur gouvernement en Belgique occupée et ce, parce que la chose est inexacte. En revanche, la défaillance du gouvernement Pierlot au cours de l'été de 1940 n'a pas été ignorée. Les pages 159 à 185 du livre d'Albert De Jonghe et le chapitre intitulé *La déliquescence du gouvernement Pierlot* dans l'ouvrage de Stengers en témoignent.

De quoi s'agit-il ?

Alors que, dès la fin mai, Léopold III avait acquis la conviction que la victoire allemande sur le continent était inéluctable, les ministres avaient gardé, eux, leur foi dans l'avenir. Vivant dans le souvenir de 1914, ils croyaient que, comme alors, les Alliés, après des revers initiaux, reprendraient finalement le dessus. Comme l'a fait remarquer J. Stengers, cette foi était avant tout une foi dans la France.

(18) Traitant de la formation de Léopold III, Keyes signale (p. 35) que "sous la houlette de Jacques Pirenne, le fils du grand historien Henri Pirenne, il étudia alors l'histoire et apprit à mettre les problèmes politiques de l'heure en perspective historique". Rapportée à la présentation par Pirenne de l'attitude du roi sous l'occupation, l'indication est assez cocasse.

(19) Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'ouvrage publié par celui-ci en 1949 sous la signature \*\*\* : *L'Attitude de Léopold III de 1936 à la Libération*.

“Dès l’instant où, avec la défaite de la France, cette foi s’effondra, eux-mêmes s’effondrèrent. Chez le Roi, le pessimisme avait progressé au fil de la campagne des dix-huit jours. Les ministres, eux, baissèrent les bras d’un seul coup, en l’espace presque de quelques heures. Le 16 juin, à Poitiers, ils sont toujours résolus à demeurer dans la guerre; le 18 juin, à Bordeaux, ils abandonnent la lutte” (20). Ils décidèrent alors d’aligner l’attitude de la Belgique sur celle de la France et d’en avertir le roi à qui un télégramme fit savoir qu’ils étaient prêts à démissionner dès que le sort des soldats belges en France et des réfugiés serait réglé, afin de “faciliter les négociations probables de paix entre l’Allemagne et la Belgique” (21). Dans les jours qui suivirent, en même temps qu’il répétait ce message, le gouvernement Pierlot tenta, mais en vain, d’entrer en contact avec les Allemands. Le 26 juin, Pierlot chargea un diplomate, le vicomte Berryer, de se rendre à Bruxelles avec une lettre adressée au chef de cabinet du roi, le baron Frédéricq. Le gouvernement pensait qu’il y avait “deux choses urgentes à faire : 1. Négocier avec les Allemands le retour des Belges, soldats et civils, se trouvant en France; 2. Négocier avec les Allemands les conditions d’un armistice ou d’une convention concernant la Belgique” (22). Sur le second point, “connaissant mal la situation”, les ministres ne voulaient rien faire sans connaître l’avis du roi mais, si ce dernier estimait nécessaire et possible de former un nouveau gouvernement, ils étaient prêts à donner leur démission. Outre cette lettre, Berryer était encore chargé d’un message verbal pour le souverain à qui il devrait “offrir la démission du Cabinet Pierlot” et demander s’il recevrait éventuellement deux ministres. La réponse fut écrite par le baron Frédéricq sur la lettre de Pierlot dont Berryer était porteur : “La situation du Roi n’a pas changé. Le Roi ne pose aucun acte politique et ne reçoit pas d’hommes politiques. A titre personnel, M. Frédéricq estime qu’il n’est pas indiqué que M. Pierlot et consorts rentrent actuellement en Belgique” (23).

C’était là une fin de non-recevoir que la raison invoquée — la situation de prisonnier du roi lui interdisant tout contact avec des hommes politiques — ne suffit pas à expliquer. Au moment où il refusait tout contact avec les ministres, le souverain voyait régulièrement, à propos de problèmes politiques, le politique qu’était De Man et, à deux reprises déjà, il s’était montré disposé à rencontrer Hitler. En effet, le 31 mai, il avait reçu la visite de deux émissaires de ce dernier, Otto Meissner, chef de la Chancellerie présidentielle du

(20) J. STENGERS, *op.cit.*, p. 73.

(21) *Recueil...*, s.d., pp. 190-191.

(22) *Ibidem*, p. 192.

(23) *Idem*, p. 193.

*Führer*, et Karl Gebhardt, ami d'Himmler et ostéologue réputé qui avait prodigué ses soins à la famille royale belge avant la guerre. A ces deux messagers chargés, de la part de leur maître, de le convier à un entretien politique, Léopold III avait donné une réponse affirmative sous réserve que l'entrevue eut lieu incognito (24), condition jugée inacceptable par Hitler qui proposa dès lors de reporter la rencontre après la fin des opérations militaires contre la France (25). Le 22 juin, l'armistice franco-allemand fut signé à Rethondes. Le 26, un télex de Kiewitz (26) à Meissner fit savoir que le roi était toujours disposé à rencontrer Hitler où et quand il le désirait. Comme l'a écrit Albert De Jonghe, au moment où Léopold III disait non à Pierlot, il avait donc déjà dit deux fois oui à Hitler. Keyes qui ne connaît pas le livre de De Jonghe ignore donc aussi l'existence du télex du 26 juin qui ruine complètement la thèse reprise à Pirenne par notre apologiste, selon laquelle le roi avait, le 31 mai, "résolument" refusé de rencontrer Hitler (27).

Le télex Kiewitz ruine également l'autre thèse reprise par Keyes à Pirenne et qui voit dans la fin de non-recevoir opposée aux démarches de "Pierlot et consorts" l'effet d'une volonté du roi de les voir se rendre en Angleterre pour y poursuivre la lutte (Cfr p. 467). A l'appui de cette interprétation, Keyes avance que Spaak reconnut plus tard que l'attitude du souverain avait sauvé les ministres. Spaak admit effectivement dans ses mémoires que le roi "nous a évité de commettre une faute très grave" (28). Mais cela ne signifie nulle-

(24) Interrogé à ce propos par Albert De Jonghe, Van Overstraeten, après avoir consulté ses notes de mai-juin 1940, écrivit, le 1er juillet 1970, à l'historien flamand : "Quant au projet de rencontre des Chefs d'Etat, le Roi a répondu qu'il acceptait en principe, mais qu'il proposait l'incognito comme répondant aux circonstances", Cfr A. DE JONGHE, *op.cit.*, p. 377, note 190.

(25) Dans le tome II récemment publié du Journal de Van Overstraeten, on lit, à la date du 4 juin : "L'acceptation de principe est accueillie avec joie par le Führer. Toutefois, celui-ci estime l'incognito impossible. Par ailleurs, la multiplicité des événements et des décisions d'importance en vue oblige à retarder cette entrevue quelque peu, mettons à une ou deux semaines d'ici". Précisons que Van Overstraeten rapporte des propos de Kiewitz qui a vu Hitler la veille. Cfr R. VAN OVERSTRAËTEN, *Sous le joug. Léopold III prisonnier*, Bruxelles, Didier Hatier, 1983, p. 19.

(26) Aide de camp allemand attaché au souverain.

(27) A la suite de son modèle (Cfr \*\*\*, *L'Attitude de Léopold III de 1936 à la Libération*, Paris, Albin Michel, 1949, pp. 94-95), Keyes se fonde (cfr p. 399) sur le témoignage de l'ancien ambassadeur d'Allemagne en Belgique, von Bulow-Schwante, dont A. De Jonghe a bien montré le caractère "discutable". Cfr A. DE JONGHE, *op.cit.*, p. 98 et s. et p. 374, notes 118 et s.

(28) P.-H. SPAAK, *Combats inachevés. t. I : De l'Indépendance à l'Alliance*, Paris, Fayard, 1969, p. 110.

ment que l'homme d'état reconnu de ce fait que la fin de non-recevoir impliquait le conseil de se rendre en Angleterre. Spaak — Keyes se garde de le relever — contesta même formellement cette interprétation : "Comme je voudrais que cela eut été vrai. Il n'y aurait pas eu de Question royale. Mais il s'agit, par de telles interprétations, non pas de dire ce qui fut, mais de plaider une cause" (29). En réalité, le roi attendait la réponse à son message du 26 juin à Hitler et cette expectative excluait qu'il s'engageât d'aucune manière vis-à-vis de ministres avec lesquels, de surcroît, et c'est peut-être l'essentiel, il n'entendait plus avoir affaire, fût-ce même pour recevoir leur démission (30). Le simple bon sens indique d'ailleurs que s'il avait eu l'intention que Keyes lui prête, le roi se serait exprimé "en clair" par l'entremise du vicomte Berryer, à la discrétion duquel il pouvait se fier.

Cette évidence n'a pas frappé l'auteur du "règne brisé" qui "persévère dans l'erreur" et récidive en affirmant que le roi a approuvé, en août, le départ des ministres de France vers la Grande-Bretagne.

Début août, Pierlot et Spaak qui inclinaient à gagner l'Angleterre mais souhaitaient encore sonder le roi sur leur projet, dépêchèrent un nouvel émissaire à Laeken. Ce fut le commandant Georges Hannecart, autorisé par les Allemands en tant que "commissaire général au rapatriement" à circuler librement entre la France et la Belgique. De retour à Vichy, Hannecart rendit compte de sa mission le 23 août.

Le procès-verbal du Conseil des Ministres, cité dans Stengers (31), résume ainsi son rapport :

"Le Commandant Hannecart n'a pas vu le Roi. Il n'a donc pu lui faire part directement de la communication de M. Pierlot. Il l'a faite au Général Tilkens (le chef de la Maison militaire du Roi), avec qui il a eu plusieurs conversations. Au cours du premier de ces entretiens, il a remis au Général Tilkens les documents dont M. le Premier Ministre l'avait chargé et il a donné de nombreuses explications sur la situation du gouvernement. Deux autres entretiens ont eu lieu après que le Général Tilkens eût vu le Roi.

Le Général a déclaré que le Roi estimait ne pouvoir donner d'avis au Gouvernement concernant la question posée par M. Pierlot, de son départ, et éventuellement celui de certains de ses collègues pour l'Angleterre.

(29) P.-H. SPAAK, *op.cit.*, p. 110.

(30) Voir à ce propos la lumineuse démonstration de J. STENGERS, *op.cit.*, pp. 79-81.

(31) *Ibidem*, p. 126.

Mais le Général Tilkens a exprimé, à ce sujet, son avis personnel, et il a paru laisser entendre que ce qu'il disait serait conforme aux sentiments du Roi."

Tilkens estimait que le gouvernement devait se rendre à Londres pour continuer la guerre aux côtés de l'Angleterre mais, se répétant, soulignait que le roi estimait ne pouvoir se prononcer à ce sujet. Comme l'écrit Stengers, "en dépit d'une très vague lueur positive — ce que le Général Tilkens avait, suivant Hannecart, 'paru laisser entendre', c'était toujours, chez Léopold III, la politique du silence" (32).

En janvier 1950, Hannecart fit à Jacques Pirenne une déclaration "qui amenait à tout voir sous un angle différent" (33). Ses paroles furent consignées dans un procès-verbal établi par le secrétaire du roi :

"Le général Tilkens fit connaître à M. Hannecart la conversation qu'il avait eue avec le Roi... En conclusion, (il) dit à M. Hannecart : le Roi a dit : d'accord pour que MM. Pierlot et Spaak aillent à Londres, les autres ministres restant en France et s'y égaillant. Le général Tilkens déclara alors que le Roi étant prisonnier et se refusant à toute intervention politique, il n'était pas possible de faire connaître à Vichy cette réponse... Il fut convenu que M. Hannecart dirait : le Roi est prisonnier et ne peut donc donner d'avis politique; le général Tilkens, personnellement, estime que les ministres doivent se rendre à Londres; il ajoute qu'il connaît suffisamment la position prise par le Roi pour affirmer que le Roi est du même avis que lui" (34).

Selon Keyes (cfr p. 485), le "témoignage fourni par le général Tilkens et le commandant Hannecart est inattaquable et n'a jamais été sérieusement contesté". L'affirmation, bien que péremptoire, n'en est pas moins fausse et ici, l'on se demande s'il s'agit d'ignorance ou de mauvaise foi. Contrairement à ce qu'écrit Keyes, il ne s'agit pas d'un témoignage "fourni par le général Tilkens et le commandant Hannecart", mais du témoignage du seul Hannecart rapportant des propos de Tilkens immédiatement après la mort de ce dernier. La précision est d'importance. Elle a fondé l'argument essentiel avancé par J. Stengers pour contester "sérieusement" le témoignage Hannecart : "Ce témoignage de 1950, cependant, est entaché de graves inexactitudes, qui montrent que la mémoire de Hannecart était assez défaillante (Hannecart parle de ministres qui, à Vichy, 'préco-

(32) Voir à ce propos la lumineuse démonstration de J. STENGERS, *op.cit.*, p. 126.

(33) *Idem*, p. 230, note 322.

(34) *Supplément au Recueil...*, p. 194.

nisaient que MM. Pierlot et Spaak aillent en Angleterre' (35); la formule de réponse qu'il dit avoir convenue avec Tilkens est très différente de celle qui a été réellement utilisée, et que l'on trouve dans le procès-verbal du Conseil de Cabinet). *Surtout, sur le point essentiel qui est en cause, et qui est l'attitude du Roi et ses déclarations à Tilkens, il n'inspire strictement aucune confiance. On ne parvient pas à comprendre comment le général Tilkens, fidèle serviteur et défenseur de Léopold III, et qui se manifesta comme tel, n'aurait pas révélé lui-même ce grand secret, susceptible, après 1945, de si bien aider à la cause du Roi*" (36).

Ignorant cette mise en cause du témoignage Hannecart, Keyes écrit (p. 485) : "Nonobstant le fait que par leur inqualifiable comportement, Pierlot et Spaak avaient perdu toute crédibilité et qu'ils étaient l'objet de l'opprobre générale, le Roi estima qu'ils n'en devaient pas moins rejoindre De Vleeschauwer et Gutt à Londres et y rétablir un gouvernement légal aux côtés de la Grande-Bretagne et de ses alliés".

Tout le comportement de Léopold III au cours de l'été et à l'automne de 1940 contredit cette affirmation.

D'abord, à la fin août, le roi désapprouva, précisément, De Vleeschauwer, qui était passé à Londres en juin et s'y était engagé à maintenir la Belgique dans la guerre, avait mis les ressources du Congo à la disposition de la Grande-Bretagne et, aux dires de la radio britannique, avait accepté que notre armée coloniale participât aux opérations militaires contre l'Afrique Orientale Italienne.

En septembre, le roi confirma sa position et la fit connaître aux diplomates belges à l'étranger par l'entremise de son secrétaire, le comte Capelle, et de notre ambassadeur à Berne, le comte d'Ursel (37).

Le 30 septembre, sur ordre de son maître, le même Capelle reçut Robert Poulet venu lui parler du *Nouveau Journal* et qui s'entendit dire "qu'étant donné les conditions dans lesquelles ce journal paraissait et les intentions des rédacteurs,... ils faisaient une oeuvre patriotique" (38); "...que la guerre était finie et que le gouvernement Pierlot n'existait plus" (39).

(35) En réalité, les collègues de Pierlot et Spaak étaient fort réticents à cet égard.

(36) J. STENGERS, *op.cit.*, p. 230, note 322. Sur cette affaire Hannecart, on consulera également avec profit l'étude d'Etienne VERHOEYEN : "De zending Hannecart" en de verhouding Koning-regering (augustus 1940)", *Revue belge d'histoire contemporaine*, XI, 1980, 3, pp. 465-474.

(37) Cfr, à ce propos, J. STENGERS, *op.cit.*, pp. 129-146.

(38) Procès-verbal de l'entretien dans *Supplément au Recueil...*, pp. 85-86.

(39) R. CAPELLE, *Dis-huit ans auprès du roi Léopold*, Paris, Fayard, p. 347.

Enfin, en octobre, Léopold III pria sa soeur, princesse héritière d'Italie, de s'entremettre en vue d'obtenir une rencontre avec Hitler. Celle-ci eut lieu en novembre. Le roi y demanda à celui que, de toute évidence, il considérait à ce moment comme le vainqueur probable, des garanties quant à l'avenir de la Belgique (40).

Le caractère radicalement contradictoire d'une soi-disant approbation par Léopold III de la politique de poursuite de la guerre et des faits que nous venons d'évoquer brièvement n'a, apparemment, pas troublé Roger Keyes. Il est vrai que ces faits ne sont pas abordés dans ce premier tome qui, pourtant, va jusqu'à l'année 1941 (41).

A ce prix, la thèse d'un roi résistant à des ministres défaitistes peut tenir aux yeux des lecteurs non avertis. Les autres songeront au jugement porté par Henri De Man en 1948 : "Jacques Pirenne a eu la maladresse de lui (Léopold III) attribuer une attitude qu'il n'a jamais eue et qu'il serait d'ailleurs grotesque qu'il ait eue. Mais l'ensemble des faits a peu à peu rendu cette version de son attitude indéfendable. Léopold est donc battu sur le terrain où il s'est laissé entraîner..." (42). Si Keyes avait fait son profit de ces considérations, sa démarche apologétique aurait été d'une plus grande intelligence. Il a préféré ironiser sur le désarroi des "renégats" au cours de l'été de 1940, sans admettre que le roi avait eu alors, comme les ministres, et comme beaucoup d'autres, son "temps des erreurs".

Il a préféré aussi déformer et minimiser le rôle de De Man auprès du souverain à ce moment.

Selon notre téméraire restaurateur de vérité (Cfr p. 349), "Contrairement à ce qu'ont affirmé plus tard certains politiciens et auteurs de gauche, le rôle de De Man à Wynendaele au cours de ces trois derniers jours d'hostilités fut plutôt insignifiant. De Man lui-même dans ses mémoires ne prétend jamais avoir influencé soit le Roi, soit le cours des événements. Les affirmations gratuites de ces auteurs à cet égard sont donc dénuées de fondement comme le sont les allégations selon lesquelles le Roi donna son approbation pour le discours collaborationniste qu'il prononça en juin 1940 comme président du Parti Socialiste. En réalité, De Man ne fait aucune mention dans ses mémoires d'une quelconque entrevue avec le Roi après le 31 mai, pour la bonne et simple raison que le Roi refusa de le recevoir ou d'avoir

(40) Sur l'entrevue de Berchtesgaden, cfr A. DE JONGHE, *op.cit.*, pp. 295-300.

(41) Ils sont traités, de mal en pire, dans le tome II paru en 1986, sous le titre : *Echec au roi Léopold III 1940-1951*.

(42) Propos de De Man rapportés dans une lettre de Carl Doutreligne à Pierre Daye de décembre 1948 et cités dans J. STENGERS, *op.cit.*, p. 206.

encore affaire à lui pour quoi que ce soit lorsqu'il devint un collaborateur."

La liberté que ces quelques lignes prennent avec la vérité est d'une ampleur qui laisse pantois. Dans le genre, c'est assurément une performance.

En effet :

— Ce ne sont pas les seuls "politiciens et auteurs de gauche" qui ont affirmé l'importance du rôle joué par De Man auprès du roi au cours des journées qui précéderent la capitulation. Elle fut également déplorée par le comte Capelle (43) et le général Van Overstraeten (44) que, malgré tous nos efforts, il nous est impossible de ranger parmi les suppôts de la subversion. En outre, si dans *Cavalier Seul* (45), De Man ne *prétend* effectivement jamais avoir influencé le roi ou les événements, c'est bien cette influence et l'intimité du Président du P.O.B. avec le souverain et sa mère qui ressortent du journal des Dix-huit jours publié aux pp. 217 à 247 de l'ouvrage en question (46). Enfin, Keyes se contredit lui-même lorsqu'il fait précéder l'extrait cité ci-dessus de la considération qu'"il était tout à fait naturel et correct qu'il (le roi) fut amené à discuter avec De Man des aspects politiques de la crise après que le dernier de ses ministres l'eut abandonné, puisque De Man était alors la seule personnalité politique respectée et expérimentée restant dans son entourage" (Cfr p. 349).

(43) Faisant allusion à la demande de "blanc-seing" du 26 mai 1940 et à sa rédaction par De Man, le secrétaire du roi évoqua "la présence obstinée du Chef du parti socialiste auprès du Roi et de la Reine Elisabeth". Cfr R. CAPELLE, *Au Service du Roi. t. II : 1940-1945*, Bruxelles, 1949, p. 18.

(44) Van Overstraeten rapporte que le 27 mai, ayant réuni une conférence de ses principaux collaborateurs pour examiner les exigences allemandes concernant la capitulation, le roi y fit son entrée "accompagné de M. De Man. (Je me demande à quel titre.) Sa Majesté s'assied. Je vois M. De Man prendre un siège à sa gauche, tout comme agirait un Premier Ministre. (Serait-il chef d'un gouvernement nouveau ?)

Le Roi prend connaissance du document allemand que lui a présenté le Chef d'Etat-Major, puis il le passe à M. De Man. Celui-ci déclare :

— Il faut accepter.

Le Roi dit :

— Il faut accepter.

On ne s'est pas enquis de l'avis des militaires." Cfr R. VAN OVERSTRAETEN, *Au Service de la Belgique. t. I : Dans l'étau*, Paris, Plon, 1960, p. 348.

(45) H. DE MAN, *Cavalier seul. Quarante-cinq années de socialisme européen*, Genève, Bibliothèque du Cheval ailé, 1948, 310 p.

(46) Et bien que la version publiée ait été préalablement expurgée par l'auteur. Cfr *Les 18 jours*, ms. mis au point par Henri De Man en juin 1941, sur la base de son journal et conservé au Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale (*Papiers De Man*, no. 118).

— Une lecture plus attentive de *Cavalier Seul* et une meilleure connaissance des sources eût encore épargné une autre “erreur” à Keyes. A la p. 218, De Man écrit qu’il exclut de ses mémoires toute communication quant à ses rapports avec le roi Léopold à partir de juin 1940, “époque où ces rapports prirent un caractère purement personnel”. De Man ne fait donc effectivement pas mention “d’une quelconque entrevue avec le roi après le 31 mai”, mais cela ne signifie nullement qu’il n’y en eut pas et que le roi “refusa de le recevoir ou d’avoir encore affaire à lui pour quoi que ce soit lorsqu’il devint un collaborateur”. Le contraire est établi par un document important, bien connu des historiens, et que Keyes n’aurait pas dû ignorer. Il s’agit de la lettre que De Man adressa à Léopold III le 9 novembre 1946 sur les instances de Robert Poulet. De sa cellule de condamné à mort à la prison de St Gilles, ce dernier avait prié l’homme d’état socialiste de “remontre” au souverain qu’il avait le devoir de dire la vérité sur son attitude sous l’occupation et de couvrir ceux “qui n’avaient cessé de prendre leurs inspirations” auprès de lui, “par l’intermédiaire de dignitaires désignés à cet effet” (47). Cette lettre à laquelle il ne fut jamais répondu fut publiée dans *Rivarol* en juin 1955 et dans *Ecrits de Paris* en janvier 1971 (48).

De Man y situe sa dernière conversation avec Léopold III à l’automne de 1941 (49) !

Quant au Manifeste collaborationniste de juin 1940, “tout entier axé sur l’idée que la victoire allemande est un fait acquis” (50), De Man y précise qu’il a été soumis au roi “qui en a discuté les termes avec moi et n’a proposé que deux légères modifications, aussitôt acceptées” (51).

Propos de De Man, dira-t-on.

Certes, mais comme l’a fait remarquer Jean Stengers : “De Man s’adresse à Léopold III pour le solliciter, pour lui demander de parler, afin de sauver Robert Poulet; il est évident qu’il eût complètement ruiné toutes ses chances de succès s’il avait avancé, au sujet de l’attitude du Roi, des allégations fausses, que Léopold III pouvait considérer comme des attaques calomnieuses” (52).

En outre, s’il était nécessaire, un autre document confirmerait encore l’importance du rôle politique de De Man auprès du souverain

(47) R. POULET, “Une lettre de Henri de Man au roi Léopold III” *Ecrits de Paris*, janvier 1971, p. 22.

(48) A l’initiative de Poulet qui n’en avait eu connaissance, par Henri De Man lui-même, qu’à sa libération en 1951. *Ibidem*.

(49) *Ibidem*, p. 25.

(50) J. STENGERS, *op.cit.*, p. 79.

(51) R. POULET, *op.cit.*, p. 30.

(52) J. STENGERS, *op.cit.*, p. 224, note 192.

au début de l'occupation. Il s'agit du programme de restructuration politique de la Belgique qu'il rédigea à l'intention du roi le 19 juin 1940 (53), et qui impliquait une rupture complète avec notre régime politique d'avant-guerre en prévoyant, notamment, le remplacement des Chambres par des institutions consultatives à base corporative, la suppression des partis et l'instauration de l'organisation nationale unique dans le domaine syndical, mutualiste et coopératif, la limitation de l'autonomie communale par la fusion des grandes agglomérations et par l'instauration de bourgmestres-fonctionnaires, la protection de la race et la réduction graduelle du nombre des étrangers en respectant les commandements de l'humanité et en réprimant toute action non légale. Ce *Programme du 19 juin 1940* s'inscrivait tout à fait dans "l'air du temps". Rien ne prouve par ailleurs que le destinataire du projet en approuva tous les points. Mais il n'en a pas non plus réprouvé l'orientation générale puisqu'il continua dans la suite à recevoir et à consulter l'auteur d'un texte qui avait d'ailleurs été rédigé à sa demande (54).

Voilà qui nous conduit bien loin de l'affirmation de Keyes selon laquelle le roi refusa "de recevoir ou d'avoir encore affaire" à De Man "pour quoi que ce soit lorsqu'il devint un collaborateur".

Au terme de cette analyse, nous retiendrons l'apport documentaire de Keyes à la connaissance des événements militaires de 1940 et son approche éclairée des fondements de notre politique extérieure d'avant-guerre. Pour le reste, il faut bien constater que son livre ne procède pas d'une problématique historique de 1985 mais d'une problématique polémique de 1950, qu'il oscille constamment entre l'apologie du roi et le pamphlet contre ses adversaires. La présentation de l'ouvrage en page de couverture annonce un texte "dévastateur". Il nous paraît effectivement dévastateur, mais pour la cause qu'il entendait servir.

A. Dantoing, 66 rue de Sart, 1490 Court-St-Etienne

(53) Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, *Papiers De Man*, no. 142.

(54) L'original, dont une photocopie est conservée au Centre de recherches, porte, de la main de De Man, l'annotation : "rédigé à la demande de R.L. (pour Roi Léopold)". Par ailleurs, selon Charles Houdret, la reine Elisabeth lui aurait tenu, fin août 1940, les propos suivants : "Enfin nous sommes débarrassés du Parlement et des partis politiques. M. De Man, qui ne nous a pas quitté de toute la campagne, prépare un nouveau statut politique qui remplacera la constitution, démodée et ridicule. M. De Man est un homme extraordinaire et dévoué." Cfr. C. HOUDRET, *Le roi impossible*, Paris, Ed. de la Nouvelle France, 1949, p. 269. Directeur de la Chapelle musicale de la reine Elisabeth, Charles Houdret fut révoqué pour indécatesse à la fin de l'occupation. Son livre a presque toujours le ton virulent d'un règlement de comptes, si l'on ose dire, mais ses allégations, en ce qu'elles concernent des faits, peuvent être souvent recoupées. C'est le cas ici, au moins, quant aux activités réformatrices de De Man.